

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – EGYPTE*

Pour pouvoir entrer sur le territoire Egyptien, vous devrez présenter **en format papier (une version électronique n'est pas suffisante)** :

- soit un **certificat de vaccination complet** (la dose unique ou la deuxième dose devant avoir été administrée plus de deux semaines avant la date du voyage). Tous les vaccins homologués par l'OMS sont reconnus. Attention, une personne ayant reçu une seule dose de vaccin après avoir été malade de la covid-19 ne sera pas considérée comme vaccinée.
- soit un **test PCR négatif de moins de 72 heures** soit un **test antigénique effectué dans les 24 heures** précédant l'arrivée sur le territoire égyptien pour toutes les personnes à compter de 12 ans.

Ces certificats doivent être rédigés en anglais ou en arabe et disposer d'un QR Code.

- Les passagers doivent **remplir un [formulaire d'inscription](#)** 2 jours avant le départ et présenter le code QR généré à l'arrivée en Égypte. Prévoir une copie papier de ce formulaire rempli.

Les passagers qui n'ont pas rempli le formulaire avant le départ peuvent le faire à leur arrivée en Égypte.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet¹ :

- Fournir un certificat de vaccination.

Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :

- Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.
- Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ).

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test).

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <https://app.euplf.eu/#/>.

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 16/05/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.